**Lettres des riverains de Parempuyre Blanquefort et Saint Louis de Montferrand.**

**Parempuyre, le 16 février 2026**

**À l'attention de Monsieur le Préfet de la Gironde**

**Copie :**
Madame Barbut, ministre de la Transition écologique

Madame Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole

Monsieur Alexandre Rubio, conseiller métropolitain délégué aux risques d'inondation et Président du conseil de surveillance du Grand Port Maritime de Bordeaux

Madame Pascale Got, députée de la 5e circonscription

Mesdames et Messieurs les élus de la métropole et les Maires des communes de Parempuyre, Blanquefort, Ambès, Bassens, Saint-Louis-de-Montferrand, Ludon-Médoc, Ambarès et Lagrave, Macau et Bordeaux.

A l'ensemble de la presse régionale et nationale

Mesdames, Messieurs,

Nous ne pensions pas que l'actualité nous rattraperait si vite, alors même que les conclusions de l'enquête publique relative à l'implantation d'une usine classée Seveso seuil haut en zone inondable ne sont pas encore rendues. (projet EMME).

Pourtant, la Gironde et le Lot-et-Garonne se retrouvent une nouvelle fois au cœur de l'actualité en raison d'inondations majeures. Ce n'est ni la première fois, ni malheureusement la dernière. Le réchauffement climatique et les bouleversements qu'il entraîne exposent toujours davantage les populations vivant à proximité des fleuves, rivières et zones littorales. Les vies sont mises en danger, les biens fragilisés, et la fréquence des épisodes extrêmes augmente de façon manifeste.

Les précipitations deviennent plus abondantes, les tempêtes plus violentes. Les nappes phréatiques sont à des niveaux élevés, les sols saturés, les fossés et les crastes débordent.

Dans ce contexte, les marais de Parempuyre jouent pleinement leur rôle de zone d'expansion et de stockage des eaux. Les photographies, les témoignages des riverains et les vues aériennes prises ces derniers jours attestent d'un marais aujourd'hui gorgé d'eau, absorbant des volumes considérables qui, sans cela, se déverseraient ailleurs.

Le site de Grattequina est une zone de transfert indispensable à la régulation hydraulique des marais, il participe activement à l'équilibre hydraulique global et protège Bordeaux et sa métropole. L'eau retenue ici est autant d'eau qui ne déborde pas en d'autres points du territoire. La commune de Saint-Louis-de-Montferrand, située en face, est d'ailleurs classée en vigilance rouge en raison des coefficients de marée croissants cette fin de semaine.

Nous n'avons pas besoin de vous décrire plus longuement la situation du département.

Concernant le projet d'usine EMME, nous avons à plusieurs reprises demandé qu'une nouvelle étude hydraulique soit menée, fondée sur des hypothèses actualisées et intégrant des paramètres jusqu'ici insuffisamment pris en compte, notamment la situation spécifique de Saint-Louis-de-Montferrand, absente des études initiales. Le Conseil scientifique de l'Estuaire a lui-même rendu un avis défavorable, soulignant des lacunes méthodologiques, une minimisation des scénarios et une évaluation des risques insuffisante.

Et pourtant, tout se déroule comme si ces alertes restaient sans écho.

Nous avons rappelé **qu'implanter une usine Seveso seuil haut en zone inondable n'est pas compatible avec les réalités climatiques présentes et à venir.** À ce jour, force est de constater que nous ne sommes pas entendus. Certains semblent considérer que toutes les questions ont reçu des réponses satisfaisantes. Mais à quel moment ? Sur quelles bases scientifiques consolidées ?

Nous avons demandé **la tenue d'un conseil métropolitain extraordinaire consacré au projet EMME avant les élections municipales**, afin qu'un avis explicite soit rendu par les élus. Un tel projet ne peut faire l'objet d'un accord tacite, sans débat approfondi. Il engage des responsabilités majeures.

Au regard des événements en cours, nous vous demandons solennellement de faire preuve de responsabilité et de saisir l'occasion qui vous est donnée, au vu des circonstances, de refuser cette implantation.

Non, on ne construit pas en zone inondable.

Non, on ne modifie pas l'hydrologie d'une zone humide située dans le lit majeur de la Garonne, car l'eau qui n'est pas stockée ici ira nécessairement ailleurs, avec des conséquences potentiellement graves.

Non, on n'augmente pas les risques industriels en implantant une usine Seveso seuil haut dont le premier risque identifié est la pollution des eaux.

Oui, on protège les populations.

Oui, on protège les générations futures contre des désastres écologiques et humains prévisibles.

Mesdames et Messieurs les élus de la métropole, **trente-cinq d'entre vous suffisent pour demander la tenue de ce conseil extraordinaire. Vous avez le pouvoir d'exiger un débat et d'assumer collectivement une décision claire.**

Dire non à une implantation inconséquente, ce n'est pas dire non au développement économique. C'est affirmer que la protection des personnes, des biens et des équilibres naturels constitue une priorité absolue.

Sur ce dossier, il n'y aura de notre part ni renoncement ni abandon. Notre détermination à défendre cette zone humide et les populations qu'elle protège demeurera entière. Et les responsabilités qui découleraient d'un choix contraire seront, le moment venu, clairement établies.

Veuillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de notre considération déterminée.

Florence Bougault, Sepanso Gironde

Le collectif Alerte Seveso Bordeaux, Parempuyre

Le collectif du Bois Vert, Parempuyre

Les amis de Pietru, Saint Louis de Montferrand